

CONDITIONS GENERALES DE VENTE (« CGV ») FAITES ENTRE PROFESSIONNELS NON CONCLUES EN LIGNE

ARTICLE 1 - DEFINITIONS ET CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1.1 Définitions :

« **Société** », « **SOFRIGAM** », « **nous** » : désignent la société SOFRIGAM, Société par Actions Simplifiée (SAS), inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 312 235302 (TVA intracommunautaire FR04 312 235 302), dont le siège social est sis 1 rue de l'Union à Rueil Malmaison (92500).

« **Client** », « **vous** »,
« **Client professionnel** »,
« **Professionnel** » : désignent toute personne physique ou morale, publique ou privée, intéressée par les Produits, qui agit dans le cadre de son activité commerciale, ou professionnelle, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un tiers.

« **Client Consommateur** » : désigne toute personne physique passant une commande sur les Sites de SOFRIGAM en agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle.

« **Conditions Générales de vente** » ou « **CGV** »
ou « **Les Présentés** » : désignent les présentes Conditions Générales afférentes aux Ventes.

« **Contrat** » ou « **Convention** » : désignent tout accord conclu entre SOFRIGAM et le Client afférents à la Vente des Produits. Sauf disposition spécifique contraire, les présentes CGV lui sont applicables.

« **Produit** », « **Article** » : désigne tout article ou bien commercialisés par la société SOFRIGAM, quelles que soient la gamme de produits et les marques concernées, en particulier les gammes SOFRIGAM et COLDWAY. Ils sont présentés sur les Sites du Groupe.

« **Le(s) Site(s) Internet** », « **le(s) Site(s) Web** », « **le(s) Site(s)** » : désignent les différents Sites internet de SOFRIGAM, hébergés notamment aux adresses suivantes : sofrigam.com ; coldway.com.

Vente(s) : désignent toutes les opérations afférentes à la commercialisation des Produits, ou fournitures de service afférentes aux ventes, conclues entre le Client et SOFRIGAM, ainsi que tous les actes antérieurs, concomitants ou postérieurs à celles-ci, tels que commandes, accusés de réceptions de commandes, devis, offres, quotations, qu'ils soient verbaux ou écrits, ainsi qu'aux livraisons, transport, retours, garantie ou réclamations éventuelles.

1.2 Champ d'application des Conditions générales de vente

Les présentes Conditions Générales ont pour objet la détermination des droits et obligations des parties dans le cadre de la Vente, non conclue en ligne, de l'ensemble des Produits de SOFRIGAM.

Les présentes CGV sont dès lors applicables à toutes les opérations afférentes auxdites Ventes, telles que définies aux Présentes.

Elles excluent les conditions générales et particulières du Client et/ou toutes autres conditions générales, dont l'application pourrait être revendiquée. Seul un Contrat ou une Convention spécifique permettent d'y déroger. A défaut pour un Client de solliciter préalablement de SOFRIGAM un tel Contrat, qui pourrait donner lieu à la prise en compte d'autres conditions que celles figurant aux Présentes, celui-ci ne pourra en invoquer de telles.

SOFRIGAM se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente. Cette modification ne vaudra que pour les Ventes conclues à l'avenir, sans affecter celles en cours. Sauf à démontrer qu'une version autre que les Présentes ou celles figurant sur les Sites est applicable, c'est la version disponible sur les Sites qui trouvera application.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont également accessibles sous format papier ou électronique, sur simple demande par téléphone, courriel ou courrier postal, dont

les coordonnées sont disponibles sur les Sites.

ARTICLE 2 - PRODUITS

2.1 Description des Produits

SOFRIGAM présente sur le Site les Produits ainsi que leurs descriptifs détaillés contenus dans les fiches Produits offrant au Client la possibilité de connaître avant la prise de commande définitive, les caractéristiques essentielles des Produits qu'il souhaite.

SOFRIGAM fera ses meilleurs efforts pour que les caractéristiques extérieures des Produits livrés, comme la couleur et le motif des Produits dont les photos sont affichées sur le Site soient fidèles aux Produits originaux. Il est possible que les accessoires de certains Produits évoluent, par leur couleur et leur forme, ce qui ne modifiera pas substantiellement la qualité dudit Produit.

Toutefois, eu égard au mode de présentation des Produits sur le réseau internet, il est possible que l'impression perçue par le Client de la représentation photographique des Produits ne corresponde pas avec exactitude au Produit en lui-même. Par conséquent, les parties conviennent que les illustrations ou photos des Produits offerts à la vente et qui sont exposés en ligne n'ont pas de valeur contractuelle.

2.2 Prix des Produits

Tous les prix des Produits proposés sont exprimés en euros hors taxes comprises hors participation aux frais de traitement et d'expédition. Ces prix, frais de traitement et d'expédition sont à la disposition des Clients

o

et consultables sur les Sites ou sur simple demande.

SOFRIGAM se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur lors de l'enregistrement de la commande sous réserve de la disponibilité des Produits à cette date.

Le Client est informé que les frais de traitement et d'expédition seront facturés en plus du prix des Produits et qu'ils seront indiqués sur le récapitulatif de la commande et le courriel de confirmation de la commande. Ils sont ajoutés au prix total de la commande.

Lorsque les Produits sont expédiés en dehors de l'Union Européenne ou vers les DOM-TOM, le prix est calculé hors taxes. Le Client devra prévoir d'y ajouter d'éventuels droits de douane, droits d'importation ou autres taxes locales ou d'Etat qui seront à la charge du Client et relèveront de sa responsabilité. Le Client devra donc s'informer au préalable auprès des autorités locales correspondantes pour connaître la marche à suivre et les frais à payer.

ARTICLE 3 - PROCESSUS DE COMMANDE DES PRODUITS

3.1 La commande d'un Produit

SOFRIGAM ne sera liée qu'après acceptation écrite de la commande.

La Confirmation de commande précisera : l'identité et les coordonnées du Client, la référence du Client et, le cas échéant, la référence du contrat-cadre en vertu duquel ladite commande est passée, la désignation

et les références catalogue des produits choisis, le nombre d'unité(s) par Produit, le prix unitaire HT, le prix total HT, le prix total TTC, le taux et le montant de la TVA applicable, les conditions de paiement (mode et échéance), les modalités de livraison (lieu, date et frais de transport) et toutes conditions particulières souhaitées par le Client et acceptées par SOFRIGAM (conditions relatives au transport, à la mise en place des produits,...).

Les données mentionnées sur le bon de commande (notamment le prix et les spécifications techniques) ont priorité sur toutes les autres informations publicitaires ou non. Le bénéfice de la commande est personnel au Client et ne peut être cédé sans l'accord de SOFRIGAM.

3.2 Le paiement du Produit

3.2.1 Règlement

Une facture est établie pour chaque livraison et délivrée au moment de celle-ci. SOFRIGAM fera parvenir toute facture à l'adresse de facturation indiquée expressément par le Client.

Tout changement d'adresse de facturation devra faire l'objet d'une notification à SOFRIGAM par lettre recommandée avec accusé de réception, 30 (trente) jours au moins avant que ce changement ne devienne effectif.

Les factures sont payées par le Client par virement sur le compte de SOFRIGAM.

Sauf autre accord, le paiement de la commande se fait sous trente (30) jours à

o

compter de la date d'émission de la facture. SOFRIGAM se réserve de pouvoir demander un règlement d'avance ou un acompte, dans un certain nombre de cas, notamment pour les nouveaux clients et les clients situés hors de l'Union Européenne.

3.2.2 Modalités de l'exécution de la commande par SOFRIGAM

La livraison s'effectue conformément aux termes conclus lors de la commande soit par la remise directe au Client, soit par simple avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur dans les locaux de SOFRIGAM. Le Client peut choisir de prendre en charge la livraison des Produits commandés, par lui-même ou par tout transporteur de son choix, auquel cas il en prend la responsabilité pleine et entière au départ usine.

Si le Client fait appel au service de livraison de SOFRIGAM, il sera facturé des frais de transport des produits commandés mentionnés sur la Confirmation de commande. Ces frais devront être réglés en même temps que le prix des Produits, selon les modalités prévues sur la Confirmation de commande, et dans le respect des conditions du présent article.

3.2.3 Refus de la commande par SOFRIGAM

SOFRIGAM se réserve le droit de refuser toute commande ou toute livraison en cas de litige existant avec le Client, notamment suite au non-respect par le Client des obligations souscrites aux termes des présentes Conditions Générales de Vente (en particulier en cas d'incident de paiement) sans préjudice

de tous dommages et intérêts que pourrait solliciter SOFRIGAM ; ou pour des motifs légitimes.

ARTICLE 4 - LIVRAISON DES PRODUITS

4.1 Délai de livraison des Produits :

Les délais de Livraison sont précisés sur la Confirmation de commande. Les Produits vous seront livrés suite à l'envoi de l'accusé de réception de sa commande sous forme de document PDF.

Les Livraisons ne sont opérées qu'en fonction des disponibilités et dans l'ordre d'arrivée des commandes. SOFRIGAM est autorisée à procéder à des livraisons de façon globale ou partielle. Les délais de livraison indiqués sont donnés à titre indicatif et ne sont pas garantis. Un retard dans la livraison des Produits et/ou Services ne peut donner lieu ni à indemnité, ni à révocation ou modification de la commande. Toutefois, SOFRIGAM s'engage à déployer tous les efforts nécessaires afin de respecter la date de livraison convenue et à informer le Client de tout éventuel retard.

La « Livraison » ou la « Réception » des Produits s'effectue selon la procédure convenue.

4.2 Transfert des risques :

Nous vous rappelons que, au moment où vous (ou quelqu'un d'autre désigné par vous) prenez possession physiquement des Produits commandés, les risques de perte ou d'endommagement des Produits vont être transférés.

o

Nous vous rappelons que conformément à la législation en vigueur, si vous choisissez un autre transporteur pour faire livrer votre commande que celui que nous vous proposons, les risques de la chose vous seront transférés dès que nous remettons le bien à votre transporteur.

4.3 Réception du Produit et Réserves du Client :

Chaque livraison est réputée effectuée dès mise à disposition des Produits auprès du Client par le transporteur, matérialisé par le système de contrôle utilisé par ledit transporteur.

Il appartient au Client de vérifier immédiatement au moment de la réception des Produits la conformité et l'intégrité des Produits expédiés.

Il appartient au destinataire de vérifier les expéditions à l'arrivée et de faire toutes réserves et réclamations qui apparaîtraient justifiées en cas de retard, si le Produit est endommagé, incomplet ou manquant. Tout endommagement, ou manque apparent doit être signalé et indiqué par écrit sur le document de livraison, dont la signature est proposée au client par le transporteur.

Le Client doit émettre des réserves complètes et précises. Toute réserve doit être confirmée par lettre recommandée avec avis de réception dans les trois (3) jours qui suivent la réception.

Toute réserve de ce type devra également être notifiée à SOFRIGAM dont les coordonnées figurent sur le Site dans le même délai et dans la même forme. Une copie

de la réclamation au transporteur devra être jointe.

4.4 Indisponibilité partielle du Produit

En cas d'indisponibilité partielle du Produit, du fait en particulier du manque d'une des caractéristiques spécifiques du Produit commandé, comme la couleur, SOFRIGAM pourra choisir soit de retarder la date de livraison de ce produit avec l'accord du Client, soit de proposer un Produit présentant des caractéristiques ou une couleur différente.

SOFRIGAM peut également choisir d'annuler la commande.

4.5 Indisponibilité totale du Produit

Il peut arriver que nous ne puissions livrer le Produit désiré du fait d'une rupture totale de stock indépendante de notre volonté.

Dans ce cas, nous vous proposerons de changer votre article par un autre de prix et qualité équivalent ce qui entraîne alors l'annulation de la commande et l'émission d'un nouvel accusé de réception de commande par SOFRIGAM.

L'annulation de la commande d'un produit pour indisponibilité ne peut en aucun cas permettre au Client d'annuler la commande dans sa totalité si celle-ci porte sur d'autres produits normalement livrés. Dans ces cas, le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité ni pénalité d'aucune sorte, sauf faute grave avérée de SOFRIGAM.

ARTICLE 5 - DROIT DE RETRACTATION DU CLIENT

5.1 Modalités du droit de rétractation

Depuis la loi n°2014-344 du 17 Mars 2014, les professionnels disposent d'un droit de rétractation. Ce droit de rétractation s'applique à tout contrat entre deux professionnels conclus hors établissement, dont l'objet n'entre pas dans le champ d'activité principale de l'entreprise Cliente et lorsque cette dernière n'emploie pas plus de 5 salariés.

Ainsi, si vous êtes une entreprise de moins de 5 salariés, ayant conclu le Contrat en dehors du lieu habituel où SOFRIGAM exerce son activité en présence physique simultanée des deux Parties ou que votre activité principale n'est pas celle pour laquelle vous contractez avec SOFRIGAM, un droit de rétractation de quatorze (14) jours vous est offert à partir de la conclusion du contrat de prestations de service ou de la réception des biens achetés.

5.2 Exercice du droit de rétractation

Afin d'exercer votre droit de rétractation, vous pouvez le trouver en annexe 1 aux Présentes à remplir et à nous faire parvenir.

Vous pouvez exercer votre droit de deux manières :

- Par Internet : une fois le bon de retour téléchargé et rempli, vous pourrez le transmettre à notre service après-vente à l'adresse suivante : sales.eu@sofrigam.com

Nous vous transmettrons alors un accusé de réception de votre décision

- Par Lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) : une fois le bon de retour téléchargé et rempli, vous pouvez le transmettre à notre service après-vente par LRAR à l'adresse suivante : 1 rue de l'Union, 92565 Rueil-Malmaison Cedex - France

5.3 Retour des Produits

Suite à votre notification de votre décision de rétractation, il faudra nous renvoyer votre Produit au plus vite, dans un délai de quatorze (14) jours maximum.

Les retours sont à effectuer, au 98 Allée du Danemark 62118 MONCHY LE PREUX dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur nouvelle commercialisation à l'état neuf, accompagnés de la facture d'achat.

L'exercice de votre droit de rétractation est et demeure gratuit. Toutefois, les frais de retour du Produit à nos services sont à votre charge.

Une fois que nous aurons reçu le bien que vous nous avez renvoyé, notre service qualité examinera le Produit et s'il n'est pas endommagé, ni incomplet, nous procéderons à un remboursement intégral de votre commande dans les quatorze (14) jours.

Ce remboursement comprend :

- Le prix de votre Produit
- Les frais de livraison, seulement si vous avez choisi une livraison classique et que votre établissement

est situé sur le territoire de l'Union européenne.

Conformément à la législation en vigueur, les frais de livraison ne vous sont pas remboursés si vous avez choisi une livraison plus coûteuse que le mode standard que nous proposons.

L'exercice du droit de rétractation met fin aux obligations réciproques des parties d'exécuter le contrat conclu.

ARTICLE 6 - RESERVES LEGALES

6.1 Modalités des retours de produits

Hors champ d'application du droit de rétractation, aucun retour n'est accepté sans accord écrit et préalable de SOFRIGAM. En tout état de cause, les Produits et/ou Services commandés et renvoyés ou refusés par le Client sont facturés normalement. Tout frais ou dommage occasionné à SOFRIGAM en raison d'un retour ou d'un refus sont à charge du Client, sauf s'il démontre que les Produits et/ou Services concernés n'étaient pas conformes à ce qui avait été convenu contractuellement et sans préjudice de l'accord écrit et préalable de SOFRIGAM. Aucun retour ne sera accepté après un délai de 8 (huit) jours suivant la date de livraison. Les marchandises renvoyées doivent être dans l'état où le fournisseur les a livrées. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du Client.

6.2 Conséquences des reprises de Produits

Hors champ d'application du droit de rétractation, toute reprise acceptée par SOFRIGAM entraînera l'établissement d'un

avoir au profit du Client, après vérification qualitative et quantitative des Produits retournés ; les retours non conformes à la procédure ci-dessus seront sanctionnés par la perte pour le Client des acomptes qu'il aura versés.

6.3 Retard ou défaut de paiement

En cas de retard ou défaut de paiement, SOFRIGAM pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Le défaut de paiement à l'échéance de tout ou partie des règlements dus, entraîne :

- l'application automatique de pénalités de retard, de 3 fois le taux d'intérêt légal (loi n°92-142 du 31/12/1992) ;
- Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40,00€ (selon l'article D441-5 du Code de Commerce) ;
- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues ;
- la suspension de toutes les prestations et livraisons en cours, quel que soit leur niveau d'avancement, jusqu'au paiement intégral des sommes dues, intérêts de retard et frais éventuels compris, sans préjudice d'une juste indemnisation et du droit du prestataire, à son choix, de résilier le contrat.

Sauf convention particulière, le montant de ces intérêts de retard sera imputé de plein droit sur toutes remises, ristournes ou rabais dus par SOFRIGAM.

Tout paiement est destiné à l'apurement des factures les plus anciennes et s'imputera d'abord sur les intérêts et les frais avant l'apurement du principal. Le Client devra

rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable de SOFRIGAM.

Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne. Un défaut de paiement de plus de 30 (trente) jours sera considéré par SOFRIGAM comme un incident de paiement lui permettant à l'avenir de refuser toute nouvelle commande du Client.

6.4 Réserve de propriété

Conformément aux dispositions des articles 2367 à 2372 du Code civil, SOFRIGAM se réserve la propriété des Produits vendus jusqu'au paiement intégral de leur prix.

Le transfert de propriété des Produits est suspendu jusqu'à complet paiement du prix de ceux-ci par le Client, en principal et accessoires, même en cas d'octroi de délai de paiement. Toute clause contraire, notamment insérée dans des conditions générales d'achat, est réputée non écrite, conformément à l'article L 624-16 du Code de commerce.

De convention expresse, SOFRIGAM pourra faire jouer les droits qu'elle détient au titre de la présente clause de réserve de propriété, pour l'une quelconque de ses créances, sur la totalité de ses Produits en possession du Client, ces derniers étant conventionnellement présumés être ceux impayés. SOFRIGAM se réserve le droit de reprendre ou revendiquer ses Produits en

dédommagement de toutes ses factures impayées, sans préjudice de son droit de résolution des ventes en cours.

Dans cette hypothèse, toute somme versée par le Client restera définitivement acquise à SOFRIGAM à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toute autre action que SOFRIGAM serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre du Client.

6.5 Cas de résolution immédiate

Toute Vente conclue avec SOFRIGAM pourra faire l'objet d'une résolution immédiate, et sans autre formalité que l'envoi au Client d'une lettre recommandée avec accusé de réception, en cas d'annulation de la commande, à l'initiative de SOFRIGAM et/ou avec son accord, pour les cas prévus aux Articles 3.2.3 à 4.5. ci-dessus, auquel cas tout éventuel acompte versé par le Client lui sera restitué au plus tard dans les trente (30) jours de la résolution.

De même, SOFRIGAM, en respectant la procédure légale afférente, pourra faire cesser la relation contractuelle, en cas de liquidation judiciaire ou dissolution anticipée de l'une des parties.

6.6 Sanction de l'inexécution contractuelle

En cas de non-respect par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, le contrat de vente pourra faire l'objet de sanctions telles que prévues au nouvel article 1217 du Code civil qui est d'ordre public.

Ainsi et en application dudit article 1217 du Code civil, la partie envers laquelle

l'engagement n'a pas été exécuté, ou l'a été imparfaitement, aura le choix, à titre de sanction(s), de :

- refuser d'exécuter ou suspendre l'exécution de sa propre obligation
- poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation
- solliciter une réduction du prix
- provoquer la résolution du contrat et demander en outre réparation des conséquences de l'inexécution.

Pour l'application de ces dispositions, la partie lésée devra préalablement mettre en demeure son cocontractant par lettre recommandée avec accusé de réception d'avoir à remédier au fait qui lui est reproché, à défaut de quoi, passé un délai de trente (30) jours, il sollicitera l'une des sanctions susvisées en visant expressément la mesure qu'il entend appliquer.

De convention expresse, cette clause n'est pas applicable en cas de non-respect par SOFRIGAM des délais de livraison de ses Produits mentionnés sur la Confirmation de commande, auquel cas les parties s'accordent pour faire application exclusive des dispositions prévues par les présentes Conditions Générales de Vente.

Dans l'hypothèse où le Client est à l'origine du manquement contractuel, les sommes versées par ce dernier en exécution du contrat resteraient définitivement acquises à SOFRIGAM à titre d'indemnité de résiliation anticipée.

Dans l'hypothèse où SOFRIGAM est à l'origine du manquement contractuel, le Client se verrait rembourser toutes sommes versées à

titre d'acompte, sans autre dédommagement quel qu'il soit, sauf faute grave avérée.

Il est rappelé que chacune des Parties sera exonérée de toute responsabilité et n'encourra aucun risque de résiliation de son fait, si elle établit que l'impossibilité d'exécuter ses obligations est imputable à un évènement relevant de la force majeure ou de cas assimilés.

Dans ce cas et sauf accord contraire des parties, le présent contrat sera suspendu pendant toute la durée de cet évènement. Il est expressément précisé qu'aucun retour des Produits ne pourra s'effectuer sans accord écrit et préalable de SOFRIGAM

ARTICLE 7 - GARANTIES LEGALES

7.1 Garantie contre les vices cachés

Vous pouvez décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil. Cela signifie que si un défaut dans votre article qui n'était pas apparent quand vous avez reçu votre article apparaît par la suite, vous bénéficiez de certains droits. Dans cette hypothèse, vous pourrez choisir entre :

- La résolution de la vente, c'est-à-dire une annulation de celle-ci, ou bien
- Une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

Attention : cette garantie ne saurait couvrir les défauts de votre Article résultant d'un

usage inapproprié que vous auriez pu en faire.

Ainsi, si vous repérez un défaut caché dans votre article, vous aurez **24 mois** (2 ans) pour nous le faire savoir. Nous vous prions de bien vouloir nous contacter.

Ainsi, vous serez en droit d'exiger soit :

- L'annulation de votre commande (résolution de la vente) : vous pourrez alors nous renvoyer le Produit, et nous vous rembourserons du prix de votre commande, avec une minoration selon l'usage que vous aurez fait du Produit
- Un remboursement partiel de votre commande : SOFRIGAM vous remboursera à hauteur de la gravité du défaut de votre Article.

Pour faire jouer cette garantie, les Produits doivent nous être retournés dans l'état dans lequel vous les avez reçus ainsi qu'une copie de la facture d'achat. Les Produits retournés par voie postale doivent l'être dans un emballage permettant un transport dans de bonnes conditions. Dans ce cas les frais de renvoi du Produit vous seront remboursés sur la base du tarif facturé et sur présentation des justificatifs.

Tout remboursement qui serait effectué en application de cette section 6 de nos Conditions Générales serait effectué ainsi :

- Dans un délai de trente (30) jours à compter suivant la constatation par SOFRIGAM du vice caché ;

- Le remboursement s'effectue par virement bancaire sur le compte bancaire du Client.

7.2 Garantie légale de conformité pour les acheteurs non professionnels

Conformément aux articles L217-1 et suivants du code de la consommation, la garantie légale de conformité vous permet de faire une réclamation, si le Produit n'est pas conforme à l'usage habituellement attendu et ce, dans les cas suivants :

- il est endommagé, abîmé, excessivement taché
- il est mal emballé ou l'emballage présente un problème
- il présente un défaut
- L'Article n'est pas celui que vous souhaitiez ou ne correspond pas à ce que vous avez commandé
- L'Article ne présente pas les qualités exposées par le vendeur en particulier sur ses Sites Web.

Vous aurez alors **24 mois à compter de la réception de l'article** pour exercer vos droits.

Voici vos droits :

- Vous pouvez choisir entre **la réparation ou le remplacement** de l'article, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L217-9 du Code de la consommation, c'est-à-dire que le vendeur peut procéder selon l'option que vous n'avez pas choisie si votre choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut ; et

- Vous êtes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien pendant cette durée de deux (2) ans.

Pour exercer vos droits, nous vous prions de nous contacter par courrier simple à l'adresse suivante : Service Commercial, 1 rue de l'Union, CS20137, 92565 RUEIL MALMAISON Cedex.

SOFRIGAM procèdera alors à la réparation de votre article si cela est possible grâce à notre équipe spécialisée, ou bien vous renverra un article neuf. SOFRIGAM se réserve l'appréciation du problème avec votre article pour vous adresser un article réparé ou vous renvoyer un nouvel article.

Toutefois, il arrive parfois que SOFRIGAM soit en rupture de stock ou ne puisse pas réparer votre article. Nous vous le communiquerons alors dans les plus brefs délais et vous pourrez alors soit :

- Nous renvoyer votre article contre un remboursement total ; ou bien
- Garder votre article et obtenir un remboursement partiel.

7.3 Exclusion de garantie

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- Non-respect de la législation du pays dans lequel les Produits sont livrés, qu'il appartient au Client de vérifier,
- Mauvaise utilisation du Produit, négligence ou défaut d'entretien de la part du Client, comme en cas d'usure

normale du Produit, d'accident ou de force majeure.

- Défaut de la batterie du Produit suite à une utilisation anormale
- Dysfonctionnements du Produit liés au réseau électrique, non adapté ou défectueux
- Recharge partielle ou incomplète du Produit
- Actes de sabotage, faits de grève, d'émeutes, de guerre, incendie, vol, inondation, ou autre sinistre non inhérent au Produit
- Non-respect des normes d'entretien, négligence ou faute du personnel du Client ou de ses préposés
- Absence de notification du défaut au Prestataire dans un délai de maximum 15 jours après l'apparition de défaut
- Détérioration de la caisse frigorifique
- Adjonction ou connexion de matériel d'une autre marque
- Modifications des spécifications du Matériel
- Utilisation de fournitures autres que celles préconisées par le Prestataire
- Variations, défaillances ou court-circuit du réseau électrique ou du branchement du véhicule où est branché le Matériel
- Variations, défaillances ou court-circuit du système de batterie auxiliaire, non dépendant du Matériel
- Réparations ou entretiens effectués par des personnes non habilitées par le Prestataire
- Interventions externes ou non agréées par SOFRIGAM.

7.4 Absence d'autres garanties

SOFRIGAM n'offre aucune autre garantie sur les Produits et Articles proposés à la vente.

ARTICLE 8 - DROITS DE PROPRIETE INTELLECTUELLE

SOFRIGAM, demeure titulaire des droits afférents à tous les Produits qu'elle commercialise et figurant sur ses catalogues, ses documentations commerciales et sur son Site internet, les éléments et livrables divers qu'elle réalise (inventions, créations, études, rapports, etc.), qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Les marques, noms de domaines, ou plus généralement toute information relative au droit de propriété intellectuelle sont et restent la propriété exclusive SOFRIGAM. La Vente conclue avec le Client n'emporte pas cession des droits de propriété intellectuelle. Ainsi, toute reproduction, totale ou partielle, modification ou utilisation de ses Produits à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été commercialisés, sont strictement interdites.

De même, les marques, logos, dessins et modèles figurant sur les plaquettes commerciales de SOFRIGAM et sur le Site sont la propriété exclusive de SOFRIGAM. Leur divulgation ne saurait en aucun cas être interprétée comme accordant une licence ou un droit d'utilisation quelconque des dites marques et éléments distinctifs protégés par le droit d'auteur. Ils ne peuvent donc être utilisés sous peine de contrefaçon.

Ainsi, aucun des documents provenant de ses catalogues, documentations commerciales et de son Site internet ne peut être copié, reproduit, republié, téléchargé, posté, transmis ou distribué d'aucune manière que ce soit. Cependant, le Client a la possibilité de télécharger une copie des éléments du Site sur un ordinateur pour son utilisation personnelle et uniquement à des fins non commerciales, à condition de ne pas modifier les informations contenues et de conserver intacts tous les copyrights et autres mentions de propriété.

La modification de ces documents ou leur utilisation dans un autre but constitue une infraction au droit de propriété intellectuelle de SOFRIGAM.

Tout placement sur un site tiers d'un lien simple renvoyant directement à page d'accueil du site internet de SOFRIGAM doit obligatoirement faire l'objet d'une autorisation préalable et expresse de SOFRIGAM. Il ne s'agira en aucun cas d'une convention implicite d'affiliation. En revanche, tout lien hypertexte renvoyant au site et utilisant la technique du framing ou du in-line linking est formellement interdit. Dans tous les cas, tout lien, devra être retiré sur simple demande de SOFRIGAM.

En toute hypothèse, SOFRIGAM reste titulaire des méthodes, des outils et du savoir-faire mis en œuvre. Il est expressément rappelé que le savoir-faire particulier SOFRIGAM, qui est le fruit d'investissements importants, est protégé par le secret et la confidentialité auxquels sont tenus le Client, ses préposés et autres personnes liées à lui par contrat. L'utilisation qui en est faite par ces derniers ne saurait être considérée comme une

divulgarion susceptible de mettre fin à la protection dont bénéficie SOFRIGAM.

Les éléments figurant sur le Site sont protégés et demeurent l'exclusive propriété de SOFRIGAM. Toute reproduction, diffusion de ces éléments, sans autorisation préalable, expose les contrevenants à des poursuites judiciaires.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE DE SOFRIGAM

Les Produits proposés sont conformes à la législation en vigueur. SOFRIGAM décline toute responsabilité en cas de non-respect de la législation du pays où les Produits seront expédiés et leur contenu livré. Il appartient au Client de s'informer auprès des autorités locales concernées des éventuelles limitations d'importation ou d'utilisation des Produits qu'il envisage de commander.

Conformément à la législation en vigueur, SOFRIGAM n'est pas responsable en cas de manquement à ses obligations telles que définies aux termes des présentes en raison d'un fait exclusif du Client ou de la survenance d'éléments possédant le caractère de la force majeure, telle qu'habituellement retenue par la jurisprudence. L'exécution des obligations de SOFRIGAM est donc suspendue en cas de survenance d'un cas de force majeure qui en empêcherait l'exécution.

De plus, de façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure : les grèves totales ou partielles, internes ou externes à l'entreprise, lock-out, intempéries graves, épidémies et pandémies, blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement, pour quelque raison que ce soit, tremblement de terre, incendie, tempête, inondation, dégâts

des eaux, restrictions gouvernementales ou légales, le blocage, total ou partiel des sources d'énergie, notamment pétrolières, ou des moyens de télécommunication dont la cause échappe au contrôle des parties.

La responsabilité de SOFRIGAM ne pourra en aucun cas être engagée pour un éventuel dommage indirect ou imprévisible au moment de la commande, tel qu'une perte de revenus, de Clientèle, préjudice d'image etc.

La responsabilité civile de SOFRIGAM, à raison de tout dommage résultant de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de ses obligations au titre du présent contrat, est expressément limitée, toutes causes confondues, toutes pénalités étant déduites, y compris d'éventuelles restitutions qui pourront être ordonnées, notamment en cas de résolution du contrat, à un montant maximal global égal à la plus haute des sommes suivantes, soit le montant cumulé des Ventes réalisées entre les Parties sur l'année écoulée, soit vingt-cinq mille Euros (25.000 €), et ce quel que soit le fondement juridique de la réclamation et la procédure employée pour la faire aboutir.

ARTICLE 10 - INFORMATIQUE ET LIBERTES - DROIT D'ACCES, DE RECTIFICATION ET DE SUPPRESSION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur le Client font l'objet d'un traitement informatique réalisé par SOFRIGAM, en son nom et pour son compte, lesdites informations étant indispensables au traitement des commandes.

o

Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires.

Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des prestations commandées et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces livraisons.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par le Règlement Européen (« RGPD ») n°2016/.679 et par l'Ordonnance n° 2018-1125 du 12 Décembre 2018, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

Pour toute question concernant les Présentes, mais aussi la politique de confidentialité et de protection des données à caractère personnel de SOFRIGAM, telle qu'elle apparaît sur nos Sites, vous pouvez à tout moment vous rapprocher de nos services

en adressant un courriel à l'adresse sales.eu@sofrigam.com ou en envoyant un courrier postal à l'adresse suivante : Sofrigam1 rue de l'Union, 92565 Rueil-Malmaison Cedex - France.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur la protection des Données Personnelles en général, ou que vous considérez que SOFRIGAM n'a pas suffisamment donné suites à vos interrogations ou droits, vous pouvez consulter le site de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) au lien suivant : www.cnil.fr.

ARTICLE 11 - CORRESPONDANCES-PREUVES

Le Client déclare que les informations délivrées par lui à SOFRIGAM font foi entre les parties tant qu'aucun écrit contradictoirement authentifié et signé venant remettre en cause ces informations, n'est produit.

Les éléments tels que le moment de la réception ou de l'émission ainsi que la qualité des données reçues feront foi par priorité tels que figurant sur le Contrat sauf à en apporter la preuve écrite et contraire par le Client.

Les Contrats sont conservés par SOFRIGAM pendant 5 ans après leur expiration.

ARTICLE 12 - CONFIDENTIALITE

Toute information divulguée par SOFRIGAM au Client, une de ses sociétés apparentées, ne pourra être utilisée ou divulguée à un tiers. Les obligations contenues sous cet article resteront en vigueur pendant et après la fin

de la Convention, et pour une durée de dix (10) ans.

ARTICLE 13 - DISPOSITIONS GENERALES

13.1 Indépendance des clauses

Si l'une quelconque des clauses des présentes Conditions Générales de Vente, à l'exception des clauses déterminantes du consentement de l'une des parties, devait être frappée de nullité ou déclarée inapplicable pour quelque cause que ce soit, les autres clauses resteront néanmoins en vigueur et les parties se rapprocheront pour arrêter, de bonne foi, les amendements nécessaires, afin que chacune d'elle se trouve dans une situation économique comparable à celle qui aurait résulté de l'application de la clause frappée de nullité.

13.2 Cession

SOFRIGAM se réserve, sous réserve d'information préalable du Client, la faculté de transmettre ses droits à l'une des sociétés du groupe SOFRIGAM existante ou à venir.

13.3 Renonciation

Le fait pour SOFRIGAM de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

13.4 Compétence, réclamation et loi applicable

Les présentes Conditions Générales et les commandes y afférentes sont soumises au droit français, à l'exclusion de la Convention

de Vienne ou des dispositions de droit international privé qui opéreraient un renvoi à un autre système de droit matériel.

En cas de litige, le Client doit s'adresser au Service Clientèle de SOFRIGAM du lundi au vendredi sauf jour férié, au téléphone 01 46 68 85 00 ou par courrier électronique sales.eu@sofrigam.com ou postal à l'adresse suivante :

SERVICE CLIENTELE SOFRIGAM
1 Rue de l'Union, CS20137, 92565 RUEIL-
MALMAISON Cedex

Sous réserves des dispositions contraires du Code de Procédure civile, tout différend qui pourrait naître à l'occasion de leur validité, de leur interprétation ou de leur exécution et qui n'aurait pas été réglé à l'amiable par les parties aux présentes, sera soumis aux Tribunaux du siège de SOFRIGAM, nonobstant la pluralité de défendeurs, ou appel en garantie, et ce même pour les procédures d'urgence ou conservatoires notamment par voie de référé ou de requête, sauf disposition contraire ou accord exprès des parties.

v. Annexe 1 Formulaire de rétractation de l'article 5.1

ANNEXE 1 - FORMULAIRE DE RETRACTATION

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé si le Client souhaite se rétracter de la commande passée avec SOFRIGAM et s'il remplit les conditions légales à cette fin, conformément à l'article 5.1 des présentes Conditions générales.

A l'attention de

SOFRIGAM

1, rue de l'Union
CS20137
92565 RUEIL-MALMAISON Cedex

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande des biens ou prestations de service ci-dessous :

- Commande du/...../..... ("Date")
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Date et Signature du Client